



ADHESION SAL 2026

A retourner avant le 15 janvier 2026

△ Pour une utilisation optimale avec un ordinateur, merci d'ouvrir ce formulaire avec : Adobe Acrobat Reader (logiciel gratuit)

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :
Email :
Date de Naissance : / / Nombre total de ruches déclarées :

Cotisation Annuelle : celle-ci comprend l'adhésion au Syndicat, l'accès aux cours et la réception de notre gazette trimestrielle « L'Abeille Limousine »

20 €

Revue UNAF « Abeilles & Fleurs » : (facultatif)

Version papier **31€**

ou Version numérique **18€**

€

Assurance via UNAF : Une seule formule au choix possible

Même si vous n'avez pas encore de ruche, il est conseillé de prendre la formule 1 pour le nombre de ruche envisagée dans l'année.

➤ **Formule 1 =**

- Responsabilité Civile pour les dommages causés aux tiers dans le cadre de votre activité apicole (Franchise 280 €)
- Défense pénale et recours

0.10€ x ruches(s)

€

➤ **Formule 2 = comprend la formule 1 +**

- Dommages subis par vos ruches suite à : incendie/explosion, événements climatiques à caractère non exceptionnel (tempête, grêle, poids de la neige) ou à caractère exceptionnel (inondation, glissement de terrain...), transport. (Franchise 228 €)

1.65€ x ruches(s)

€

- Vol et vandalisme : franchise 10% avec un minimum de 200€

Remboursement maximum par ruche :
150€ du 01/03 au 30/09 et 112.5€ le reste de l'année

➤ **Formule 3 = comprend la formule 2 +**

- Un remboursement bien supérieur

2.80€ x ruches(s)

€

Remboursement maximum par ruche :
250€ du 01/03 au 30/09 et 187.5€ le reste de l'année

TOTAL A REGLER ⇒

€

Merci de cocher les cases correspondantes à vos souhaits :

- ☐ Je souhaite assister aux cours du rucher école
- ☐ J'accepte de recevoir le bulletin du syndicat « L'Abeille Limousine » **uniquement par mail**
- ☐ J'accepte d'être appelé pour récupérer des essaims dans mon secteur
- ☐ J'accepte d'être contacté pour aider ponctuellement aux animations où le Syndicat participe

Votre Numéro NAPI	Votre Numéro de SIRET

Emplacements des ruches : **OBLIGATOIRE** si vous souscrivez à une des options d'assurance UNAF.

N'oubliez pas, également, de déclarer vos ruches sur le site officiel :

<https://agriculture-portail.6tzen.fr/default/requests/Cerfa13995/> ou par papier en complétant le Cerfa N°13995*07

N° Rucher	Nbre de Ruches	Adresse	Code Postal	Ville

Le ____ / ____ / ____

SIGNATURE :

Ce bulletin doit être complété, daté et signé.

Votre adhésion ne sera effective qu'à réception de ce bulletin et de son règlement.

☐ Je souhaite adhérer par chèque A l'ordre du Syndicat des Apiculteurs du Limousin et renvoyer avec le bulletin à l'adresse suivante : Monsieur Daniel BONHORE 14 Allée d'Espagne 87220 FEYTIAT	☐ Je souhaite adhérer par virement Bulletin à renvoyer par mail à : tresorier@abeillelimousine.com IBAN : FR76 1027 8365 0700 0122 3430 179 BIC : CMCIFR2A
--	--

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Syndicat des Apiculteurs du Limousin pour gérer votre adhésion. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : UNAF et Groupama. Les données sont conservées pendant 1 an. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez nous contacter : direction@abeillelimousine.com Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.